Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_035-DE

Conseil municipal du jeudi 9 avril 2026

DÉLIBERATION

CM 2026-035 Rénovation et extension de la salle de tennis – Demandes de subventions

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 9 avril, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Sylvie DANIEL, 1re adjointe ; Olivier YVEN, 2e adjoint ; Marion FAIVRE, 3e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5e adjoint ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7e adjointe ; David THOMAS, 8e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Jean-Jacques CADALEN ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothée GUILLOU ; Timothée PAPIN ; Gwénaël KERJEAN ; Patrick COADOU ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Delphine DUVAL, Directrice Générale des Services ; François LEROY, Directeur Général Adjoint.

ABSENTS EXCUSÉS :
Emmanuelle LIBERT qui a donné procuration de vote à Olivier YVEN
Marion BALLANGER, qui a donné procuration de vote à Isabelle NEDELEC

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Serge GUENNEGUES

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 30 mars 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice..... 29
Présents..... 27
Votants..... 29

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_035-DE

CM 2026-035 Rénovation et extension de la salle de tennis – Demandes de subventions

Situé au cœur de la commune, le complexe sportif Louis Ballard accueille de nombreuses installations sportives, tant couvertes qu'en plein air, et constitue un équipement structurant pour la pratique du sport à Guilers.

Parmi ces équipements, la salle de tennis, édifiée au début des années 1980, se compose de deux volumes distincts :

- un premier volume avec un hall d'entrée en rez-de-chaussée et un club house à l'étage ;
- un second volume correspondant à la salle de sports et regroupant trois terrains de tennis.

L'ensemble présente une structure bois sur longrine et un habillage métallique. Toutefois, après plus de quarante ans d'utilisation, le bâtiment nécessite d'importants travaux de rénovation. Par ailleurs, la configuration actuelle ne permet pas l'homologation des terrains par la Fédération Française de Tennis (FFT).

Afin de répondre aux besoins exprimés par le club de tennis local et de conformer les installations aux normes actuelles, il est envisagé de coupler la rénovation à une extension de la salle. Une étude préalable menée en 2024 a permis de définir précisément le programme de travaux.

DESCRIPTION DU PROJET

Les travaux porteront sur les éléments suivants :

- **Rénovation complète de l'enveloppe du bâtiment existant** : dépose intégrale du bardage et de la couverture, conservation de la charpente bois et des murs maçonnés.
- **Extension vers l'Est** de la salle de sport sur deux trames de charpente supplémentaires, dans le prolongement direct du volume existant.
- **Reconstruction du hall d'entrée**, avec ajout d'un ensemble de vestiaires et douches en rez-de-chaussée, et d'un nouveau club house à l'étage, accessible par une rampe PMR extérieure.
- **Mise en conformité des équipements** avec les normes d'accessibilité, de sécurité et d'efficacité énergétique (toiture isolée, nouveaux revêtements de sol, façades, etc.).
- **Aménagement de trois terrains de tennis homologables FFT**.

À l'issue des travaux, l'emprise au sol passera d'environ 1 800 m² à 2 300 m².

OBJECTIFS DU PROJET

- Améliorer l'accueil et le confort des usagers
- Mettre les installations aux normes réglementaires (sécurité, accessibilité, énergétique)
- Permettre l'homologation des terrains par la FFT
- Pérenniser et renforcer l'attractivité de la pratique du tennis à Guilers

MAITRISE D'ŒUVRE ET COUT DE L'OPERATION

Ce projet a été élaboré en concertation avec les représentants du club de tennis et confié à une équipe de maîtrise d'œuvre composée de :

- O'Architecture (architecte mandataire)
- SCAR Ingénierie (Economiste, maîtrise d'œuvre exécution)
- ATIS (bureau d'études fluides / thermique)

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260409-2026_035-DE

Le coût total de l'opération s'élève à **1 600 000 € HT**, comprenant :

- Travaux = 1 497 000 € HT
- Honoraires de maîtrise d'œuvre = 84 000 € HT
- Études et frais annexes = 19 000 € HT

CALENDRIER PREVISIONNEL

- Démarrage des travaux : **mai 2026**
- Fin des travaux : **juin 2027**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (HT) DE L'OPERATION

Financeur	Dépense subventionnable du projet (€ HT)	Taux sollicité	Montant de subvention sollicité (€ HT)
État – DETR	1 600 000 €	13%	208 000 €
Conseil départemental du Finistère	1 600 000 €	15%	240 000 €
Agence Nationale du Sport	1 600 000 €	10%	160 000 €
Autofinancement Commune de Guilers		62%	992 000 €
Total	**1 600 000 €**		**1 600 000 €**

Ce plan de financement est prévisionnel et sera ajusté en fonction des subventions effectivement obtenues.

INSCRIPTION BUDGETAIRE

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au **Budget principal de la commune.**

Ce projet a été validé par le Conseil municipal le 3 juillet 2025 sur la base d'un coût total HT de 1 420 000 €.

Sur la base du coût réel des travaux qui lui est présenté et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le plan de financement prévisionnel et autorise le Maire à solliciter les subventions qui y sont mentionnées.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

Le secrétaire de séance,
Serge GUENNEGUES